Les Amis de Saint Nom La Bretêche

Association d'Histoire Locale du Pays de Gallie

LE CHAR A BŒUFS

Journal gratuit édité par

Les Amis de Saint Nom la Bretêche

N°20 – Septembre 2017

SOMMAIRE

Nous vous proposons pour ce vingtième numéro de notre journal de vous présenter notre dernière brochure, la cuvée 2017. Puis de poursuivre nos rubriques "Ils ont aimé Saint-Nom-la-Bretêche" et "En flânant dans les archives".

Et nous vous donnons rendez-vous sur notre stand le **9 septembre pour la Journée des Associations**.

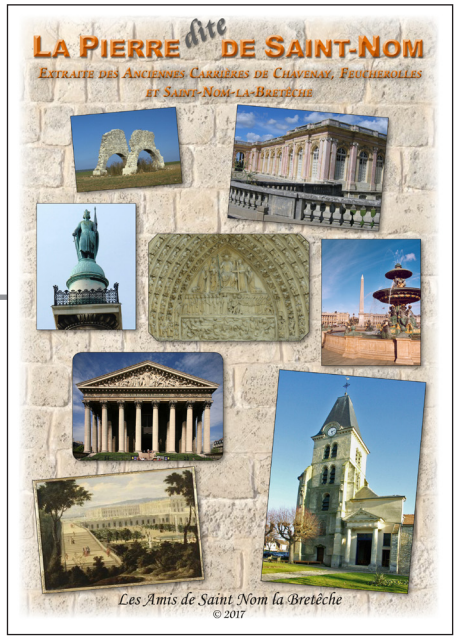

NOUVELLE BROCHURE 2017

Après celle éditée l'année dernière et consacrée à la Tuilerie-Bignon, nous vous proposons en cette rentrée 2017 une nouvelle publication pleine de surprises.

Elle concerne l'exploitation de la pierre calcaire extraite des carrières situées sur les territoires de Chavenay, Feucherolles et Saint-Nom-la-Bretêche, utilisée pour un grand nombre de monuments et édifices d'Île-de-France, soit lors de leur construction, soit pour restauration.

Cette brochure sera en vente sur notre stand lors de la Journée des Associations.

ILS ONT AIMÉ SAINT-NOM-LA-BRETÊCHE

Jacques KOSCIUSKO-MORIZET
Né KOSCZIUSKO (1913-1994)

Descendant d'une famille polonaise arrivée en France sous la Monarchie de Juillet, Jacques Kosciusko-Morizet est normalien et agrégé des lettres.

Il est d'abord, peu de temps, enseignant dans le secondaire, puis dans le supérieur (Université de Columbia, USA).

Fait prisonnier en 1940, il s'évade de son oflag et s'investit dans la Résistance, utilisant le nom de Morizet, patronyme de son épouse, fille du sénateur-maire socialiste de Boulogne-Billancourt. À la Libération, il commande en second l'insurrection de l'Hôtel de Ville de Paris en août 1944.

Il est ensuite directeur adjoint du cabinet de Léon Blum, puis directeur du cabinet de Vincent Auriol de 1947 à 1954, puis de celui de Félix Houphouët-Boigny. À partir de 1957, il se consacre à une carrière diplomatique dans



laquelle, parmi d'autres postes, il représentera la France au Conseil de l'Atlantique et comme ambassadeur à l'ONU puis à Washington.

Ses premières options politiques sont progressistes (Jeunesses socialistes). Il occupera plus tard de hautes fonctions partisanes, comme celles de secrétaire pour les relations extérieures du RPR et de conseiller diplomatique de Jacques Chirac.

Il a été maire de notre commune de 1977 jusqu'à sa mort en 1994.

Sa volonté proclamée en tant que premier magistrat de Saint-Nom-la-Bretêche a été de transformer le modeste village rural en une terre d'accueil et de qualité de vie de renommée internationale.

Il œuvre notamment pour notre notoriété en dynamisant le Trophée Lancôme, en créant le Concours International de piano. Il est à l'origine de la création du Centre-Village, du Centre Culturel et Sportif qui porte son nom, et de l'amélioration des transports.

Il sut répondre efficacement à certaines revendications lourdes de ses concitoyens, telles que la déviation de l'ex-CD98 (route de Saint Germain – avenue des Platanes), les nuisances de l'aérodrome de Chavenay. Il joua toujours le jeu de l'écoute et du dialogue constructif avec ses oppositions du Conseil Municipal.

Gilles Studnia, notre maire actuel, et Jean-Marie Chazal sont les derniers élus d'aujourd'hui à avoir siégé sous ses mandatures (à partir de 1983).

De ses quatre enfants, l'aîné François (†) est le père de Nathalie Kosciusko-Morizet. Il fut maire de Sèvres.

J.-M. C.

Jean LEFÈVRE

L'article que nous avons publié dans notre précédent numéro, a été transmis par M. Didier Lévy-Haussmann à Madame Lefèvre qui nous en est reconnaissante.

Il se trouve que M. Lévy-Haussmann est acteur de théâtre; il a eu l'occasion de jouer avec Jean Lefèvre et nous a transmis cette photo avec ce commentaire :

"*J'ai eu la chance de jouer, à ses côtés, dans sa dernière pièce* "Les Jumeaux", *durant une année !*"



Pierre RICHARD-WILLM



Pierre Richard-Willm fut un acteur de théâtre et de cinéma fort célèbre avant et après la seconde guerre mondiale.

Artiste éclectique, il était en outre sculpteur, musicien, décorateur et metteur en scène de théâtre.

Il posséda à Saint-Nom, entre 1935 et 1948, une propriété, aujourd'hui remplacée par la Résidence du Parc.

Fuyant la célébrité, il trouva dans notre village un havre de paix. Dans son livre autobiographique illustré de quelques portraits dessinés par lui-même, *Loin des étoiles*, il situe simplement ce lieu comme étant accessible depuis le terminus d'une gare en pleine Forêt de Marly...

Rares sont les visiteurs qu'il invita dans sa propriété. Nous présentons ici deux d'entre eux, dont un portait, celui de Max Ophuls par Pierre Richard-Willm.



Françoise Rosay
dans la Reine Margot

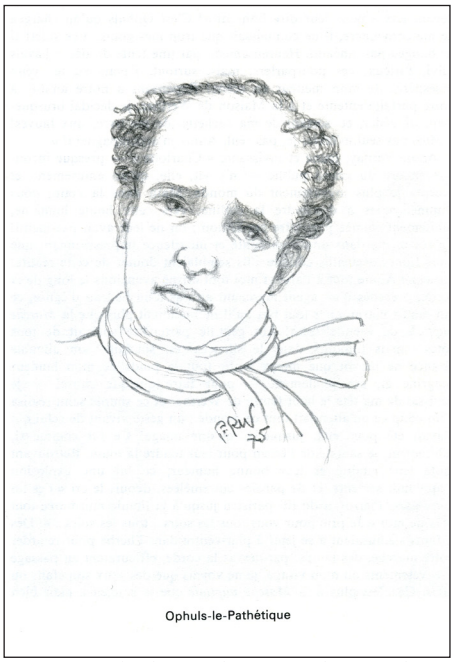

Max Ophuls, réalisateur de Werther
avec P. Richard-Willm

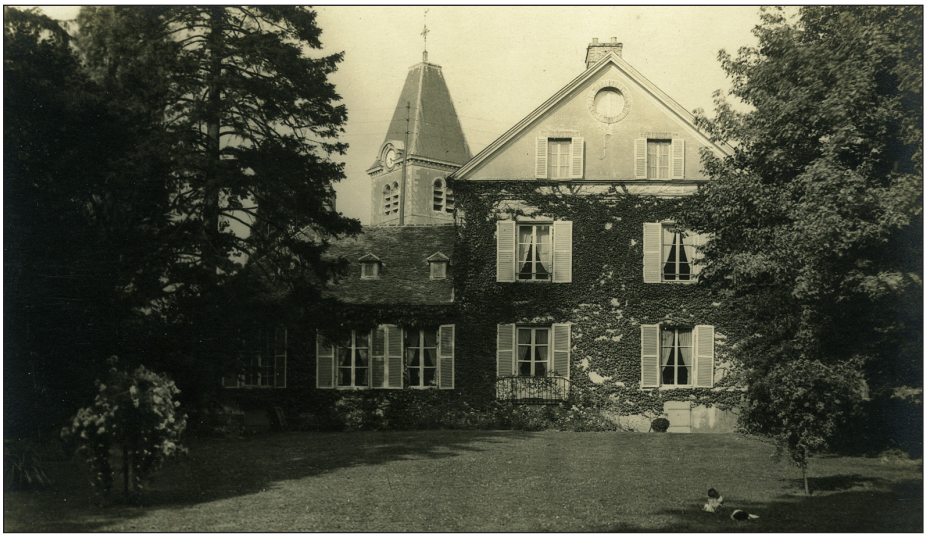

"*Vieille maison XVIIe siècle, grand parc, arbres séculaires*", *son oasis*

DOMMAGES DE GUERRE ET MONUMENT AUX MORTS

Le projet de Monument.

Dans la séance du Conseil municipal du 1er avril 1917, "*Le maire expose qu'il a réuni le Conseil pour avoir son avis sur un projet de monument commémoratif aux enfants de la Commune morts pour la France*".

M. Capellaro, statuaire et prix de Rome, serait pressenti pour cette réalisation.

"*Les finances communales ne seraient pas engagées dans la dépense, car le maire connaissant les sentiments de ses concitoyens a tout lieu de penser que les fonds nécessaires seront fournis par l'abandon, au profit de cette œuvre, de la plus grande partie, si ce n'est la totalité, des sommes dues aux habitants qui ont cantonné la troupe en 1914-1915*".

Le monument aux morts a été inauguré le 3 août 1919.

Dommages de Guerre.

Hélas, les espoirs du Maire ont été déçus, un seul propriétaire ayant été indemnisé !

À l'audience du 4 mai 1921, la Commission de constatation et évaluation des dommages de guerre, pour le canton de Marly-le-Roi, a rendu sa décision en ce qui concerne la réclamation formulée par M. Gatineau, entrepreneur de maçonnerie.

En effet pour la construction de barricades au cours de la guerre, l'Autorité militaire a fait procéder à l'enlèvement de 61 m³ de moellons se trouvant sur le terrain lui appartenant à Saint-Nom-la-Bretêche. Pour le préjudice subi, M. Gatineau demandait une somme de 900 F.

Après constatation de la réalité du dommage, un accord est intervenu avec le responsable de l'État pour une indemnité limitée à 550 F.

Les Archives communales n'ayant gardé aucune trace des factures pour la création de notre Monument, nous ne connaîtrons donc pas l'ampleur de la déception de notre Maire...

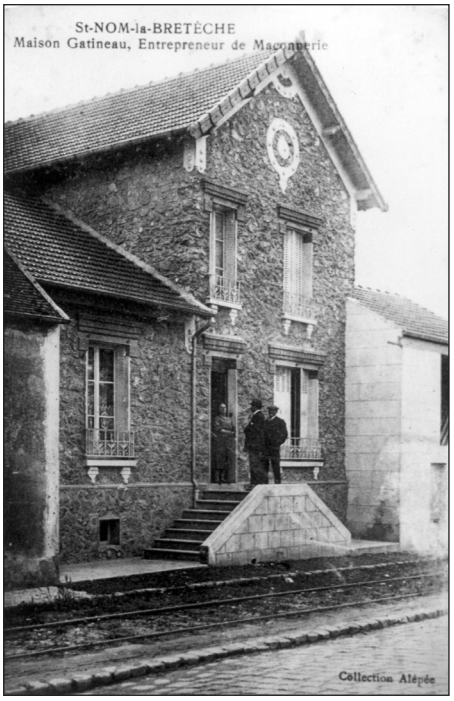

La Maison Gatineau
au début du XXème siècle,
avec les rails du Tacot sur le trottoir

Marie-Josèphe BLANZAT

SUR LES BROUETTES FRANÇAISES COMPARÉES À LA BROUETTE ANGLAISE

Auguste PERDONNET (1801-1867) fut un ingénieur très actif dans la construction de notre réseau de chemins de fer. Il rédigea un grand nombre d'ouvrages relatifs à l'établissement des voies ferrées.



L'un d'eux reproduit le Cahier des Charges qu'il a rédigé pour la construction du débarcadère de la gare Versailles Rive-Gauche, où il impose l'utilisation de la **pierre de Saint-Nom** pour la partie maçonnerie (voir notre nouvelle brochure "*La pierre dite de Saint-Nom*").

Une autre de ses publications passe en revue, analyse, définit et chiffre le coût de l'ensemble des activités et matériaux impliqués dans la construction d'une ligne de chemin de fer.

C'est ici que le match des brouettes trouve sa place !

Imaginez qu'il vous faille exécuter des travaux de terrassement par le moyen de chemins de fer, une fois la voie placée.

Vous devez amener les terres avec des brouettes et les décharger directement dans le wagon.

Cependant la brouette française [*de l'époque, NDLR*] ne peut pas se décharger sans se retourner presque complètement, ce qui nécessite que vous soyez placé de manière à pouvoir faire ce mouvement, c'est-à-dire sur un espace très large.

De deux choses l'une, ou bien vous établissez un plancher important et lourd et donc dispendieux à changer de position, ou bien vous videz la brouette sur le sol, mais il vous faudra ensuite charger les terres à la pelle, une opération bien onéreuse.

La brouette anglaise serait tellement mieux adaptée à votre tâche ; en voici les raisons :

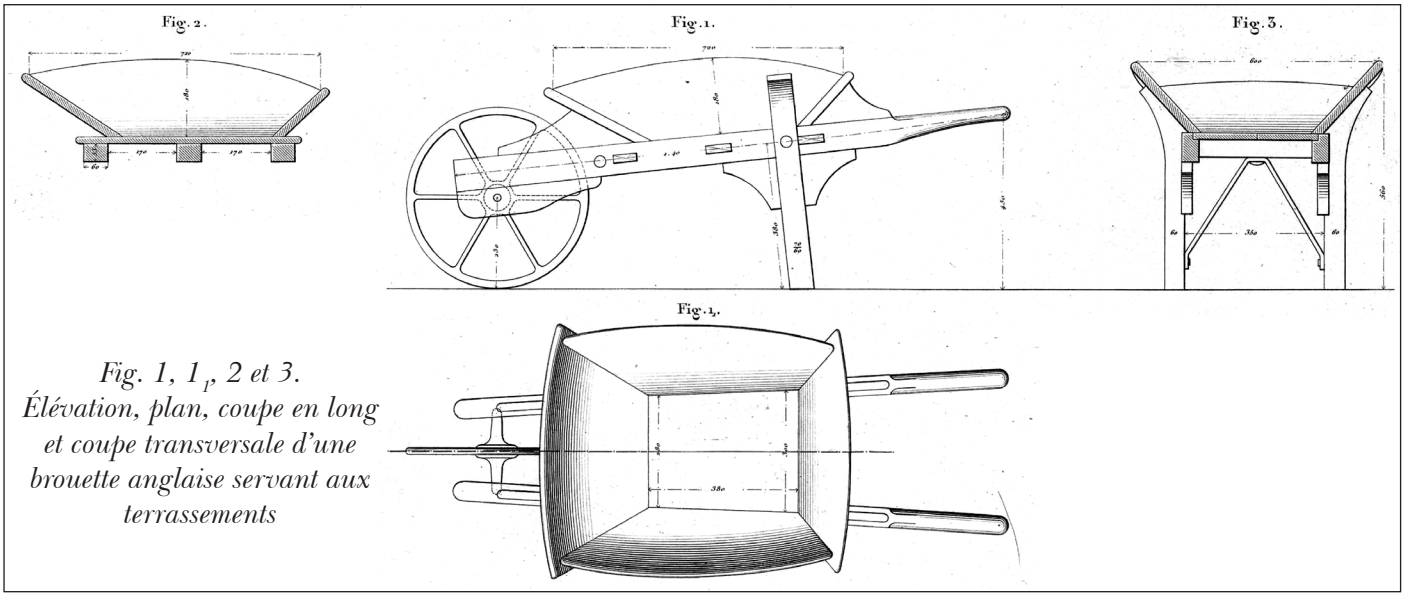

Fig. 1, 1₁, 2 et 3.
Élévation, plan, coupe en long et coupe transversale d'une brouette anglaise servant aux terrassements

- Les parois de la caisse sont très évasées et les côtés très inclinés n'ont qu'une faible saillie sur le fond.
- Le centre de gravité de la charge (bien que placé entre brancards et roue exactement comme la brouette française), est situé beaucoup plus bas, ce qui la rend plus stable et plus facile à conduire.
- Le contenu peut être déchargé en inclinant la brouette sous un angle de 45°, ce que vous pouvez faire en laissant la brouette porter toujours sur la roue, sans devoir vous déplacer et vous dessaisir des brancards. Vous pouvez ainsi décharger promptement, même placé sur une planche très étroite, par exemple un simple madrier.
- Bien qu'ayant les mêmes capacités que la brouette française, vous pouvez la charger davantage sans que le roulage en soit plus difficile. La roue est la clé de cette possibilité. Elle a même diamètre des deux côtés de la Manche, mais en France elle est en bois et non en fonte ; la largeur de la jante est de 5 cm au lieu de 2,5 cm ; sa surface est plate et non arrondie. Cette jante large et plate forme devant elle un bourrelet de terre et de pierre qui exige de votre part des efforts considérables et vous force à diminuer la charge que vous conduisez.

À l'issue de ce duel, le vainqueur est donc la brouette anglaise ! Une nouvelle défaite après Azincourt et Waterloo !

Mais gageons que la brouette anglaise aura également transporté quelques belles pierres de Saint-Nom.

Michel Bachmann

Retrouvez la version couleur du Char à Bœufs sur notre site :
http://asnb.histoire.pagesperso-orange.fr/fichiers_cab/CAB_20.pdf

Les Amis de Saint-Nom La Bretêche
Association d'Histoire Locale du Pays de Gallie

Courrier : **Les Amis de Saint Nom la Bretêche**
32, rue de la Fontaine des Vaux - 78860 Saint-Nom-la-Bretêche
Site Internet : http://perso.orange.fr/asnb.histoire
Courriel : asnb.histoire@wanadoo.fr
Permanences : **Lundi et Mercredi de 9h30 à 12h**
Maison des Associations
9, route de Saint-Germain – 78860 Saint-Nom-la-Bretêche
Téléphone : **01.30.80.29.92** *(Répondeur hors permanences)*

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

Mme / Melle / M. ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Courriel : .....Téléphone : .....

verse à l'association "Les Amis de Saint Nom la Bretêche" le montant de la cotisation annuelle de 25 €.

Chèque joint à l'ordre de : ***Les Amis de Saint Nom***

adressé au siège social : 32, rue de la Fontaine des Vaux - 78860 Saint-Nom-la-Bretêche